

VILLE de POTIGNY

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 12 novembre 2025 à 18 heures**

Sommaire

Ordre du jour de la séance

Liste des délibérations et questions diverses

Délibérations

Feuille d'émargement

Procès-verbal établi à l'issue de la séance par :

Le Maire,

Gérard KEPA.



La Secrétaire de Séance,

Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

MAIRIE
de



POTIGNY 14420

Tel : 02.31.90.84.67
ville-potigny@wanadoo.fr

B.P./

Objet : réunion du Conseil Municipal.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Mercredi 12 novembre 2025
à 18 heures,
en Mairie,**

avec pour ordre du jour :

- 1°/ Informations au titre de la délégation de signature
- 2°/ Choix de l'architecte pour la construction de la Halle de Tennis
- 3°/ Rétrocession de voirie et espaces verts
 - Lotissement « Le Haut Clos »
 - Lotissement du Marronnier
- 4°/ Prix de cession d'un terrain pour FILIERIS
- 5°/ Avenants de reprise baux emphytéotiques Rés. Mitterrand + 3 logements
- 6°/ Modification statutaire SIVOM du Bassin Minier
- 7°/ Demande de subvention Dotation Patrimoine-Voirie
- 8°/ Tarifs taxes publicitaires
- 9°/ Redevance chauffage 2024/2025
- 10°/ Participations scolaires communes extérieures
- 11°/ Admission en non-valeur
- 12°/ Attribution de subventions complémentaires (OPAH – EHPAD)
- 13°/ Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.



Le Maire,
Gérard KEPA.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/044

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAOUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAOUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Objet :

INFORMATION AU
TITRE DE LA
DELEGATION DE
SIGNATURE.

Le Conseil Municipal prend acte que Monsieur le Maire a signé, au titre de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 27 mai 2020 (articles L 2122-22 et L 21122-23 du C.G.C.T.) :

- L'acte d'engagement pour le renouvellement du mât 19.022 au lotissement « Le Haut Clos » avec le SDEC Energie (338,43 €) ;
- L'acte d'engagement pour le rallongement de câbles d'éclairage public Rue du Chemin de Fer Minier avec le SDEC Energie (619,77 €).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,


Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,


Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/045

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
MISSION DE
MAÎTRISE D'ŒUVRE
HALLE DE TENNIS.

L'assemblée prend connaissance du résultat de la consultation lancée en vue de la mission de maîtrise d'œuvre de la future Halle de Tennis, ainsi que de l'analyse des offres établie par le Cabinet FEDD, Assistant Maîtrise d'Ouvrage :

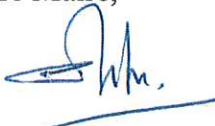
- | | | |
|---|-------------------|----------|
| - | GUMIAUX & GOMBEAU | 60 400 € |
| - | EXO Architectes | 60 000 € |
| - | JEGO Architecte | 55 800 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient l'offre du cabinet JEGO Architecte et autorise Monsieur le Maire, ou un Adjoint, à signer la convention d'honoraires correspondante.

Décision prise à la majorité (1 abstention : M^{me} LEMARCHAND Hélène).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/046

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

RETRONCESSION
VOIRIE ET ESPACES
VERTS,
LOTISSEMENT « LE
HAUT CLOS ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 juin 2023 approuvant la convention de rétroncession des espaces verts et ouvrages communs du lotissement « Le Haut Clos » et autorisant le Maire à la signer,

Vu la convention de rétroncession des espaces verts et ouvrages communs du « Haut Clos », signée par l'ensemble des parties le 4 septembre 2023,

Vu la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, ainsi que l'attestation de non-contestation de conformité en date du 10 juillet 2025,

Considérant que les travaux du permis d'aménager délivré le 6 juillet 2020 sous le n°01451620D0001 et du P.A. modifié du 15 juin 2021 sous le n°01451620D0001M01 sont terminés et n'ont fait l'objet d'aucune contestation.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal :

- valide la rétroncession des parcelles constitutives des voiries et des espaces verts ;
 - autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié de rétroncession qui sera dressé par Maître DUBOURG, Notaire à Falaise ;
 - précise que les frais d'acte et autres documents s'y rapportant seront supportés par le lotisseur ;
 - charge Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.
- Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/047

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

RETRONCESSION
VOIRIE RUE DU
MARRONNIER,
PARTELIOS
HABITAT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant la situation réelle de la parcelle de terrain considérée (voirie et trottoirs),

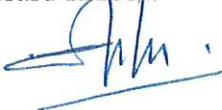
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal :

- Valide la rétrocession de parcelle suivante avec la Société PARTELIOS HABITAT : Rue du Marronnier, parcelle cadastrée section B n° 1351, pour 965 m² ;
 - Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié régularisant la rétrocession, ainsi que tous les actes nécessaires à cette affaire ;
 - Précise que cette rétrocession est gratuite pour la Commune de Potigny et que les frais d'acte et de géomètre sont à la charge de la Société PARTELIOS HABITAT ;
 - Charge Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.
- Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.



DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/048

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
CESSION PARCELLE
D n° 396, PROJET
FILIERIS.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du souhait du groupe FILIERIS d'édifier un nouveau centre de santé sur la commune de Potigny.

L'emplacement envisagé pour cette construction serait la parcelle communale cadastrée section D n° 396 (contenance : 819 m²), située Rue du Village.

Considérant tout l'intérêt de ce projet pour la continuité de l'accès aux soins sur le territoire,

Considérant la présence historique du groupe FILIERIS (ex- Centre de Santé minier) sur la commune et le fort attachement de la population à ce service,

Considérant la possibilité ainsi offerte à FILIERIS de renforcer son offre de santé, notamment par le recrutement d'un nouveau médecin et, éventuellement, d'intervenants paramédicaux,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal :

- accepte le principe d'une cession de la parcelle D n° 396 au bénéfice du groupe FILIERIS, pour l'euro symbolique (frais d'arpentage et d'acte notarié à la charge de l'acquéreur) ;

- charge Monsieur le Maire de poursuivre toutes discussions et toutes démarches permettant de concrétiser cette transaction.

Décision prise à la majorité (1 abstention : M. BLAIS Patrick).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/049

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAOUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAOUNOURY Maryvonne,

M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,

M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
RESILIATION BAIL
EMPHYTEOTIQUE
INOLYA (34, rue du
Village).

Monsieur le Maire revient sur le projet de résiliation du bail emphytéotique suivant, qui avait été consenti à l'EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel ou Commercial) INOLYA :

- 34, rue du Village (1 logement).

Monsieur le Maire rappelle que la Société INOLYA serait disposée à proposer un avenant à ce bail, en vue de sa résiliation au profit de la Commune, avec effet au 1^{er} janvier 2026.

La Commune, quant à elle, aurait à honorer l'emprunt en cours qui avait été contracté par INOLYA pour la réhabilitation de ce logement, soit un capital restant dû s'élevant, au 31 décembre 2025, à 20 445,90 € + pénalité de remboursement anticipé estimée à 477,34 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que la Commune reprenne ce logement et autorise Monsieur le Maire, ou un représentant, à signer l'avenant au bail emphytéotique correspondant.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.



DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/050

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
RESILIATION BAIL
EMPHYTEOTIQUE
INOLYA (72, rue des
Bleuets).

Monsieur le Maire revient sur le projet de résiliation du bail emphytéotique suivant, qui avait été consenti à l'EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel ou Commercial) INOLYA :

- 72, rue des Bleuets (1 logement).

Monsieur le Maire rappelle que la Société INOLYA serait disposée à proposer un avenant à ce bail, en vue de sa résiliation au profit de la Commune, avec effet au 1^{er} janvier 2026.

La Commune, quant à elle, aurait à honorer l'emprunt en cours qui avait été contracté par INOLYA pour la réhabilitation de ce logement, soit un capital restant dû s'élevant, au 31 décembre 2025, à 9 697,11 € + pénalité de remboursement anticipé estimée à 719,52 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que la Commune reprenne ce logement et autorise Monsieur le Maire, ou un représentant, à signer l'avenant au bail emphytéotique correspondant.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.



DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/051

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
RESILIATION BAIL
EMPHYTEOTIQUE
INOLYA (33, rue
Circulaire).

Monsieur le Maire revient sur le projet de résiliation du bail emphytéotique suivant, qui avait été consenti à l'EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel ou Commercial) INOLYA :

- 33, rue Circulaire (1 logement).

Monsieur le Maire rappelle que la Société INOLYA serait disposée à proposer un avenant à ce bail, en vue de sa résiliation au profit de la Commune, avec effet au 1^{er} janvier 2026.

La Commune, quant à elle, aurait à honorer l'emprunt en cours qui avait été contracté par INOLYA pour la réhabilitation de ce logement, soit un capital restant dû s'élevant, au 31 décembre 2025, à 7 795,94 € + pénalité de remboursement anticipé estimée à 710,01 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que la Commune reprenne ce logement et autorise Monsieur le Maire, ou un représentant, à signer l'avenant au bail emphytéotique correspondant.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,
Gérard KEPA.





La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.



DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/052

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

RESILIATION BAIL
EMPHYTEOTIQUE
INOLYA (2, rue Jean
Moulin – Résidence
Mitterrand).

Monsieur le Maire revient sur le projet de résiliation du bail emphytéotique suivant, qui avait été consenti à l'EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel ou Commercial) INOLYA :

- 2, rue Jean Moulin – Résidence François Mitterrand (24 logements).

Monsieur le Maire rappelle que la Société INOLYA serait disposée à proposer un avenant à ce bail, en vue de sa résiliation au profit de la Commune, avec effet au 1^{er} janvier 2026.

La Commune, quant à elle, aurait à honorer l'emprunt en cours qui avait été contracté par INOLYA pour la réhabilitation de ces logements, soit un capital restant dû s'élevant, au 31 décembre 2025, à 163 214,06 € + pénalité de remboursement anticipé estimée à 16 045,81 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que la Commune reprenne ces logements et autorise Monsieur le Maire, ou un représentant, à signer l'avenant au bail emphytéotique correspondant.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,
Gérard KEPA.





La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.



DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/053

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAOUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAOUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

DEMANDE DE
MODIFICATION DES
STATUTS DU SIVOM
DU BASSIN MINIER.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et suivants relatifs aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte du Bassin Minier,

Considérant que le Syndicat est propriétaire de bâtiments issus du patrimoine minier, notamment les « Grands Bureaux de la Mine » situés sur le territoire de Soumont-Saint-Quentin,

Considérant l'intérêt général que représente l'installation de professionnels de santé et de professions paramédicales pour répondre à la fermeture du cabinet médical à partir du mois de décembre 2025, afin de répondre aux besoins croissants de la population et contribuer au maintien de l'offre de soins en milieu rural,

Considérant qu'il convient d'adapter les statuts du Syndicat aux réalités du bassin de vie, afin de permettre explicitement la location de tout ou partie des bâtiments à l'ensemble des professionnels de santé et paramédicaux, en complément des autres utilisations déjà prévues ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal demande la modification des statuts comme suit :

Article 1^{er} – L'article 2 de l'arrêté constitutif du SIVOM du bassin Minier modifié par arrêté du 19/10/2007 est modifié comme suit :

« *Le Syndicat peut mettre à disposition ou donner en location tout ou partie de ses bâtiments à des professionnels de santé et à des professions paramédicales, afin de sauvegarder l'offre de soins sur le territoire du bassin de vie.* »

Article 2 – Les autres dispositions statutaires demeurent inchangées.

Article 3 – La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Calvados pour contrôle de légalité et notifiée à l'ensemble des communes membres.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,



Gérard KEPA.

La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.



DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/054

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAOUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAOUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

DEMANDE DE
SUBVENTION
« DOTATION
PATRIMOINE-
VOIRIE », VOIE
DOUCE RUE DU
MARCHÉ.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le projet d'aménagement d'une voie douce, Rue du Marché, dont le montant s'élève à 52 873 € HT, serait éligible à la « Dotation Patrimoine-Voirie » (Communauté de Communes du Pays de Falaise).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme son engagement de réaliser ces travaux et décide de solliciter l'attribution de la « Dotation Patrimoine-Voirie » pour cette opération.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/055

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
TAXE LOCALE SUR
LA PUBLICITÉ
EXTÉRIEURE.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal fixe comme suit le tarif des dispositifs publicitaires et pré-enseignes (affichage non numérique) pour l'année 2025 :

- | | |
|---|---------|
| - Panneau de dimensions inférieures à 50 m ² | 18,60 € |
|---|---------|

Il décide, en outre, que toute fraction de mètre carré sera facturée au prix du mètre carré entier.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/056

DEPARTEMENT

DU

CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION

05.11.25

DATE D'AFFICHAGE

05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18

Présents : 13

Votants : 16

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

TARIF REDEVANCE
CHAUFFAGE.

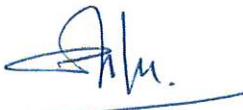
Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal fixe le montant de la redevance chauffage des locataires assujettis, ainsi que ses modalités d'application :

- forfait de l'entretien annuel : 250 euros pour la facturation 2024/2025 (période de chauffe : septembre 2024 à août 2025) ;
- proratisation de la redevance compte tenu de la durée d'occupation du logement ;
- division par deux de la redevance, lorsque la chaudière alimente deux logements à la fois.

Décisions prises à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT

DU

CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/057

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAOUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAOUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

PARTICIPATIONS
SCOLAIRES 2024-
2025.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, fixe comme suit le montant des participations scolaires par enfant pour l'année 2024-2025 :

| | |
|---------------------|-------------|
| - Ecole élémentaire | 633 euros |
| - Ecole maternelle | 1 530 euros |

Décisions prises à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/058

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
ADMISSIONS EN NON
VALEUR.

A la demande de Monsieur le Receveur Municipal, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée une liste de sommes irrécouvrables (admissions en non-valeur) :

- Liste n° 7627930115/2025 du 24/09/2025 3 948,80 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord.
Décision prise à la majorité (1 abstention : M. FAUCHER Ludovic).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/059

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
CRÉANCES
ÉTEINTES.

A la demande de Monsieur le Receveur Municipal, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée une liste de sommes irrécouvrables (créances éteintes) :

- Liste n° 7839840315/2025 du 24/09/2025 240,00 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord.
Décision prise à la majorité (1 abstention : M. FAUCHER Ludovic).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
05.11.25

DATE D'AFFICHAGE
05.11.25

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/060

L'an deux mille vingt-cinq,
Le douze novembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. DEFENOUILLERE Jean-Yves avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige avait donné procuration à M. BÉREL Daniel,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M. FAUCHER Ludovic.

Absents excusés :

M. GASNIER Jean-Marie, M^{me} DUNBAR Annick.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
ATTRIBUTION DE
SUBVENTION
COMPLÉMENTAIRE.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal attribue la subvention complémentaire suivante :

- Association « Les Potes Agés du Laizon » 800 €
(aide exceptionnelle pour l'entretien de la ferme pédagogique de l'EHPAD)

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le treize novembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 12 novembre 2025

Présents : M. Kepa, M. Bérel, M^{me} Bouteiller, M^{me} Maunoury, M. Blais, M^{me} Lemarchand, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Benoît, M. Geffroy, M^{me} Besançon, M. Faucher, M. Marie.

Pouvoirs : M. Defenouillère à M^{me} Maunoury, M^{me} Fichet-de-Clairfontaine à M. Bérel, M^{me} Prosper à M. Faucher. **Absents :** M. Gasnier, M^{me} Dunbar.

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2025.
- Communications de Monsieur le Maire au titre de sa délégation :
 - Signature de l'acte d'engagement pour le renouvellement du mât 19.022 au lotissement « Le Haut Clos » avec le SDEC Energie (338,43 €) ;
 - Signature de l'acte d'engagement pour le rallongement de câbles d'éclairage public Rue du Chemin de Fer Minier avec le SDEC Energie (619,77 €).
- Choix du Cabinet JEGO Architecte pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre de la construction de la future Halle de Tennis. (1 abstention)
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les actes de rétrocession des voiries et communs des lotissements « Le Haut Clos » et Partélios (Rue du Marronnier).
- Accord pour la cession à l'euro symbolique de la parcelle communale D n° 396 (Rue du Village), au bénéfice du groupe Filieris, en vue de la construction d'un nouveau Centre de Santé. (1 abstention)
- Avis favorable pour la reprise des baux emphytéotiques INOLYA concernant 27 logements (Rue du Village, Rue des Bleuets, Rue Circulaire + Résidence Mitterrand). Coût : 219 105,68 €.
- Demande de modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Bassin Minier, en vue de l'accueil de professionnels de santé dans les Grands Bureaux de la Mine.
- Dépôt d'une demande de subvention « Dotation Patrimoine-Voirie » auprès de la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour les travaux d'aménagement de la voie douce, Rue du Marché.
- Revalorisation du tarif des emplacements publicitaires pour l'année 2025.
- Vote du montant de la redevance chauffage et de ses modalités d'application pour les locataires communaux assujettis (période de chauffe septembre 2024/août 2025).
- Fixation des participations scolaires facturées aux communes extérieures pour l'année 2024/2025 : 633 € par enfant scolarisé en Élémentaire et 1 530 € par enfant de Maternelle.
- Admissions en non-valeur pour un montant total de 4 188,80 €. (1 abstention)
- Attribution d'une subvention complémentaire exceptionnelle à l'association « Les Potes Agés du Laizon » (800 € pour l'entretien de la ferme pédagogique de l'EHPAD de Potigny).

Communications de Monsieur le Maire :

- attribution de 2 subventions de 500 € pour des propriétaires de Potigny, dans le cadre de l'ANAH ;
- invitation au Salon des Maires et des Collectivités locales par le Monsieur le Député Patrier-Leitus ;
- invitation de la Société Kaufman Broad à présenter son projet immobilier lors du prochain Conseil.

Questions diverses :

- résultats de la campagne de recensement de la population 2025 : 2 108 habitants (M^{me} Maunoury) ;
- évacuation du contenu d'un logement communal vacant, Rue du Général Leclerc (M^{me} Maunoury) ;
- mise en vente du matériel de l'ancienne cantine élémentaire (M^{me} Maunoury) ;
- état de saleté et de dégradation du logement de la Médiathèque (M. Blais) ;
- distribution des colis de Noël du CCAS à partir du 10 décembre (M. Bérel) ;
- réfection des passages piétonniers effacés (M. Geffroy).
- question d'un administré assistant à la séance : devenir des logements communaux, Rue des Capucines (proche Maison des Loisirs).

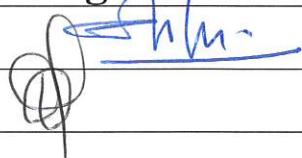
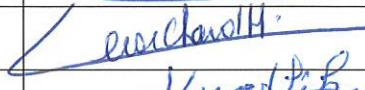
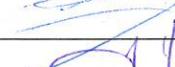
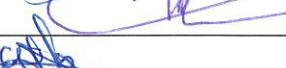
COMMUNE DE POTIGNY

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 novembre 2025

| N° | Objet | Visa Préfecture |
|----------|---|-----------------|
| 2025/044 | Information au titre de la délégation de signature | 18/11/2025 |
| 2025/045 | Choix architecte Halle de Tennis | 18/11/2025 |
| 2025/046 | Rétrocession lotissement « Le Haut Clos » | 18/11/2025 |
| 2025/047 | Rétrocession lotissement PARTELIOS (Rue du Marronnier) | 18/11/2025 |
| 2025/048 | Cession parcelle D n° 396, projet FILIERIS | 18/11/2025 |
| 2025/049 | Résiliation bail emphytéotique INOLYA – 34, rue du Village | 18/11/2025 |
| 2025/050 | Résiliation bail emphytéotique INOLYA – 72, rue des Bleuets | 18/11/2025 |
| 2025/051 | Résiliation bail emphytéotique INOLYA – 33, rue Circulaire | 18/11/2025 |
| 2025/052 | Résiliation bail emphytéotique INOLYA – 2, rue Jean Moulin | 18/11/2025 |
| 2025/053 | Demande de modification des statuts du SIVOM du Bassin Minier | 18/11/2025 |
| 2025/054 | Demande Dotation Patrimoine-Voirie, voie douce Rue du Marché | 18/11/2025 |
| 2025/055 | Taxe locale sur la publicité extérieure | 18/11/2025 |
| 2025/056 | Tarif redevance chauffage | 18/11/2025 |
| 2025/057 | Participations scolaires 2024-2025 | 18/11/2025 |
| 2025/058 | Admissions en non-valeur | 18/11/2025 |
| 2025/059 | Créances éteintes | 18/11/2025 |
| 2025/060 | Attribution de subvention complémentaire | 18/11/2025 |

Présents lors de la séance :

| NOM / Prénom | Signature |
|-------------------------|---|
| KEPA Gérard |  |
| MAUNOURY Maryvonne |  |
| BEREL Daniel | |
| BOUTEILLER Jacqueline |  |
| BLAIS Patrick |  |
| LEMARCHAND Hélène |  |
| KNEDLIK Thérèse |  |
| KISZKO Colette |  |
| BENOIT Dominique |  |
| GEFFROY Jean-Claude |  |
| BESANÇON Anne-Gwenaëlle | |
| FAUCHER Ludovic |  |
| MARIE Jean-Baptiste |  |